

### L'édito du Conseil Municipal

#### Changements parmi le personnel communal

Après plusieurs décennies de travail, Mireille, une de nos assistantes à l'école maternelle (ATSEM) part en retraite progressive. A partir du 1<sup>er</sup> mars, elle travaillera les lundis et mardis uniquement. Bien sûr, nous avons lancé le recrutement d'une autre personne pour assurer le reste de la semaine. Ainsi, Anne, qui travaille déjà au périscolaire, sera présente les jeudis et vendredis à l'école. Une équipe au complet pour le confort des enfants et des enseignantes.

Concernant les services techniques, nous sommes aussi en phase de recrutement. Après plusieurs mois de discussions, un des employés a décidé de quitter son poste pour tenter d'autres expériences. Pascal, vacataire, le remplace efficacement depuis le début de l'année. En parallèle, plusieurs candidatures ont été déposées. La phase de sélection aura lieu dans un avenir proche.

#### Le projet éolien... on progresse...

En décembre 2024, après l'enquête publique organisée à l'automne la **commission d'enquête** a formulé un avis **favorable**.

Très récemment, la **Commission de la nature, des paysages et des sites** (CDNPS) a aussi rendu un avis **favorable**. Cette commission est composée de représentants de services de l'État, d'élus des collectivités territoriales, de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations de protection de l'environnement agréés et de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles.

C'est donc sans surprise que le **Préfet** vient de délivrer son **autorisation** pour la construction du parc éolien.

Une très bonne nouvelle ! Comme je l'indiquais lors de mes vœux, ce projet laisse place à beaucoup d'optimisme pour l'avenir de NANCRAY.

.../...

Il va générer un apport financier considérable permettant une gestion sereine de notre Commune.

Au-delà de l'aspect pécuniaire, n'oublions pas que cette solution permettra de produire une énergie propre dont tout le monde a besoin.

Ce projet a une dimension territoriale, il permettra de couvrir l'équivalent de la consommation électrique d'une grande partie du secteur Plateau. Soyons en fiers !

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire, Vincent Fiétier

#### Les échos du conseil municipal

#### **Conseil municipal du jeudi 13 février 2025**

*Présences : Mmes et MM. David BOURDIER – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – Fabien MULIN – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT*

*Secrétariat de séance : Mme Bettina TROUDE*

*Absences excusées : Mme et MM. Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – François MOREL – Guy RENOUD*

*Pouvoirs : M. Philippe BRECHENMACHER à M. David BOURDIER – M. Guy RENOUD à Mme Annette GIRARDCLOS*

#### Budget Principal – Ouverture de crédits par anticipation :

Le budget sera voté mi-avril 2025. Avant cette date, la Commune devra peut-être régler des factures en investissement (travaux, réparations importantes, achat de matériel etc...). Le Conseil municipal autorise le Maire à régler ces éventuelles factures dans la limite de 72 850 €.

*Unanimité*

[Budget « réseau de chaleur » - Avance de trésorerie – Modification n° 55-24 :](#)

Avec la chaudière bois et fioul, la Commune produit de la chaleur. Cette chaleur est utilisée en autoconsommation (école, périscolaire, mairie, louvière, bibliothèque) ou est revendue (presbytère, salle Tatu, locations).

L'Etat impose un budget à part avec des dépenses (plaquettes bois, fioul, entretien de la chaudière) et des recettes (charges locatives, facturation au Diocèse ou à la Commune).

En début d'année, la Commune doit faire face à de nombreuses dépenses (factures fioul, réparation de la chaudière etc...), et celle-ci n'a pas encore de recettes (les calories seront facturées à partir du printemps).

Le budget annexe a été créé par délibération n° 55-24 du 12 décembre 2024 et prévoyait une avance de trésorerie de 40 000 €. Cette avance paraît insuffisante.

Il est proposé au Conseil municipal d'augmenter l'avance de trésorerie à hauteur de 60 000 €.

Le budget annexe devra reverser cette somme avant le 1<sup>er</sup> décembre 2025 au budget principal.

*Unanimité*

[Budget « réseau de chaleur » - Approbation du budget primitif 2025 :](#)

Le budget primitif nouvellement créé, est arrêté comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Dépenses</b>	85 000 €	35 000 €
<b>Recettes</b>	85 000 €	35 000 €
<b>Résultat</b>	0 €	0 €

*Unanimité*

[Déneigement – Convention avec la Commune de La Chevillotte :](#)

En cas de besoin, le service technique de Nancray déneigera la route de La Chevillotte jusqu'au restaurant du golf pour un tarif de 100 € TTC/heure.

*Unanimité*

[Personnel communal – Suppression d'un poste et création de deux postes :](#)

L'ATSEM travaillant actuellement dans la classe des petits va partir en progressivement en retraite. Elle ne travaillera que les lundis et mardis.

Il faut donc recruter une autre personne pour travailler les jeudis et vendredis.

*Unanimité*

[Ressources humaines – Engagement de vacataire :](#)

Depuis 2023, la Commune embauche régulièrement un vacataire pour le service technique : remplacement des agents en cas d'absence, réfection du lavoir, aménagement de la source du Fonteny...

Il est proposé d'augmenter son salaire brut à 14.50 €/h.

*Unanimité*

[Ressources humaines – Protection sociale complémentaire – Modifie la délibération n° 7-24 :](#)

La Commune paye la moitié de la mutuelle des agents communaux (offre de base). Les prix de la complémentaire santé ayant fortement augmenté cette année (hausse des dépenses de santé et diminution des remboursements de la sécurité sociale), il est proposé de réévaluer la participation de la Commune :

- 22 €/mois (pour les agents de - de 30 ans)
- 32 €/mois (pour les agents entre 30 et 50 ans)
- 43 €/mois (pour les agents de + de 50 ans)

*Unanimité*

[Protection sociale complémentaire :](#)

La Commune pourra participer à la mutuelle et à l'assurance maintien de salaire des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et pour une durée de 6 ans.

*Unanimité*

[Coût définitif des transferts de charges 2024 – Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2025 :](#)

Le Grand Besançon gère un certain nombre de compétences pour la Commune : voirie, éclairage public, eau, assainissement, ramassage des ordures ménagères, etc... Nancray financera ces services en versant 69 606 € (fonctionnement) et 69 010 € (investissement) au Grand Besançon en 2025.

Ces montants ont été calculés en fonction des coûts des services.

*Unanimité*

**Propriétaires, un projet de rénovation énergétique de votre logement ?**

Informez-vous gratuitement sur les aides disponibles dans les locaux :

- de Grand Besançon Métropole à la City, Besançon,
- du CCAS à Planoise, Besançon,
- de la maison France services à Saône (Mairie),
- de la maison France services à Saint-Vit (Mairie).

Prenez rendez-vous dès maintenant :  
sur [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)  
ou par téléphone au 03 81 68 37 68.

Direction Communauté Grand Besançon Métropole - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Logos: République Française, Agence Nationale de la Rénovation Énergétique, France Rénov', Ville de SAÛNE, Saint-Vit, Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole.

L'expression du groupe non majoritaire

Vive le vent...

La séquence obligatoire de l'enquête publique sur le projet de parc éolien de Nancray est clôturée depuis le 18 octobre 2024. Nous nous proposons de démontrer ci-dessous que, si le préfet voulait désormais accorder à la société d'économie mixte Nancr'Eole l'autorisation d'implantation et d'exploitation des 3 éoliennes en forêt communale, ce serait en application de la **politique nationale visant à limiter les effets du changement climatique.**

.../...

Combien y a-t-il d'éoliennes en France en 2024 ? La capacité du parc éolien français se calcule plutôt sur la puissance en GW et non en nombre d'éoliennes à proprement parler. **Au 31 mars 2024, 9719 éoliennes étaient opérationnelles sur l'ensemble du territoire Français, réparties sur 2 262 parcs, en France métropolitaine et d'Outre-Mer, soit une capacité raccordée de 21,4 GW.**

Quels sont les objectifs de la France en matière d'éolien ?

Pour comprendre quelle place tient et tiendra l'éolien en France, il faut s'intéresser à la feuille de route du gouvernement en la matière.

**S'affranchir des énergies fossiles et autant que possible du nucléaire est sans conteste un objectif principal.** Mais quel rôle tient l'éolien dans ce panorama ?

En 2023, la production nette d'électricité augmente de 11 % par rapport à son niveau de 2022, elle a été de 505 TWh. Cette hausse s'explique surtout par le rebond de la production nucléaire de + 15 % après l'arrêt de nombreux réacteurs en 2022 dû à la corrosion. Mais la production des énergies renouvelables progresse aussi significativement : la production éolienne, de 38 % en raison de l'augmentation du parc installé et des conditions de vent favorables, la production photovoltaïque de 16 % en raison de la croissance du parc, les autres énergies renouvelables, dont l'hydraulique, également. Aussi, les centrales thermiques ont été beaucoup moins sollicitées en 2023 pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité (- 26 %, à 49 TWh).

**L'éolien est effectivement considéré comme une énergie d'avenir.**

D'après un rapport de l'ADEME sur la *mix* énergétique "idéal" à l'horizon 2050, cette énergie domine largement le parc EnR français avec le solaire, avec un scénario de 199 à 303 TWh contre 54 à 82 TWh pour le solaire et "seulement" 61 TWh pour les filières hydrauliques. Ainsi, si en 2023, les éoliennes ont fourni 10,9 % de la production d'électricité, soit environ 55 TWh, les autres EnR, 18,3 %, donc bien moins que le nucléaire (64,8%), la tendance pourrait bien s'inverser d'ici aux prochaines années. (Rédigé en déc. 2024)

Patrick JEHL, Barbara KURTZMANN, Stéphane SAUCE

## Printemps des Poètes

Bibliothèque de Nancray  
du 10 au 22 mars 2025

Exposition libre de  
vos poèmes

Prêt de Recueils  
de poésies

Mercredi 12 mars - 16h30 à 19h00

De la poésie pour tous

Venez passer un moment  
pour lire, réciter ou écouter  
librement de la poésie

Apportez votre poème préféré



Mercredi 19 mars - 16h00 à 19h00

Atelier Origami

Sur inscription gratuite à la bibliothèque  
Chaque heure, 1 groupe de 8 participants  
A partir de 10 ans



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

**CARNAVAL DES ENFANTS**  
Organisé par l'APE de NANCRAY

Samedi  
22 mars  
16 H

GOÛTER À PARTIR DE 16H  
À L'ESPACE DU VAIZOT

DÉPART DU DÉFILÉ À 17 H  
DANS LES RUES DE NANCRAY

REPAS ET BUVETTE SUR PLACE À PARTIR DE 18H30

MENU  
(14€ POUR LES ADULTES ET 6€ POUR LES ENFANTS)

PLAT : ASSIETTE ROESTI / CANCOILLOTTE / SAUCISSE DE MORTEAU / SALADE  
DESSERT : PARIS BREST

ANIMATIONS

RÉSERVATIONS ET RÉSERVATIONS À L'ADRESSE MAIL : APE.NANCRAY@GMAIL.COM  
PAR TÉLÉPHONE : 06.84.41.52.14

## SOIRÉE DÉGUISÉE ANNÉES 80

### KARAOKÉ AVEC ORCHESTRE

Entrée 10 €



RÉSERVATION :  
CONSEILLÉE

Gratuit enfant -16 ans



SCAN ME



SAMEDI 12 AVRIL à partir de 20h

« Espace du Vaizot » à NANCRAY



ANIMÉE PAR : Les FOUSTACHUS

BUVETTE SUR PLACE

